

## LORVINIL 3834 CI

### FICHE TECHNIQUE



Nº Edition: 1  
Nº Révision: 5  
Date: Décembre/2010

#### APPLICATION:

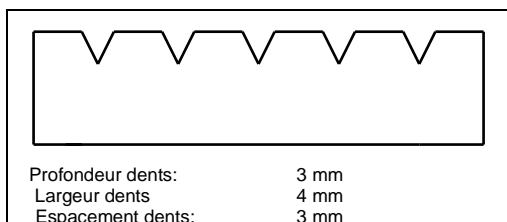
Colle vinylique destinée au collage des parquets mosaïque et planchette 10mm d'épaisseur (300 mm x 60 mm), parquets contrecollés brut de 15mm d'épaisseur (300 mm x 140mm) sur ciment bien dépoussiérée ou sous-couches liège.

#### DONNEES TECHNIQUES:

Base:	Emulsionne
Viscosité a 20° C:	35000/38000 cP (Brookfield RVT sp6 20 rpm)
Matière sèche:	Ca. 66,5%
pH:	6/8
Densité:	1,2/1,4
Consommation:	800/1000 g/m <sup>2</sup>
Température de travail:	Ca. 20 °C
Temps ouvert:	Ca. 15 minutes ( <i>Le temps ouvert et le délai de séchage dépendent de la température, de l'humidité ambiante, de la porosité des matériaux et de la quantité de colle déposée.</i> )
COV	Le produit contient un maximum de 25 g / l
Stockage:	12 mois; Stocker les matériaux à travailler dans des locaux secs et chauffés à une température supérieure à 20°C

#### MISE EN OEUVRE:

1. Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse ou de poussière. L'humidité relative du support doit être au maximum de 2,5 %.
2. Étaler la colle uniformément à l'aide d'une spatule crantée.



3. Poser le parquet sur le lit de colle encore humide. Exercer un marouflage suffisant pour assurer un contact parfait. L'humidité des parquets doit être comprise entre 10% et 12 %.  
Attendre au moins 2 jours avant le ponçage et le vernissage du parquet.  
Sous-couches en liège :  
Attendre le séchage complet de la colle avant de poser le parquet comme indiqué ci-dessus.

#### Notes à l'utilisateur

Toutes nos indications reposent sur études en laboratoire et sur notre expérience. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité, vu la diversité des matériaux rencontrés sur le marché et les divers procédés d'application qui ne dépendent pas de notre domaine d'influence. Nous vous conseillons vivement de déterminer par des essais, sur vos matériaux et selon votre application spécifique, si le produit répond aux exigences que vous êtes en droit de demander.